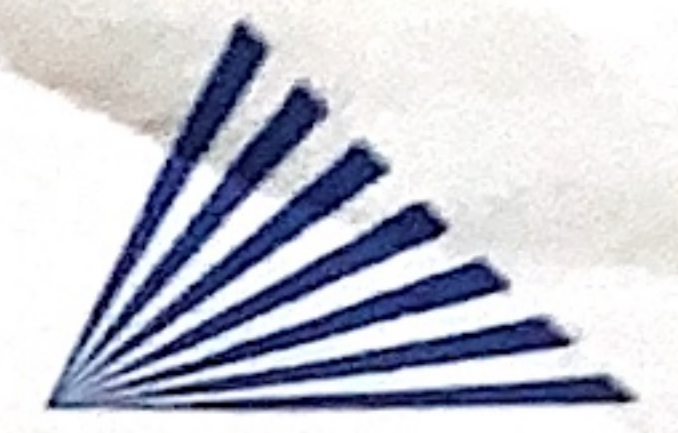


DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



O.C.B.
Organisme de contrôle a.s.b.l.

EA: 542 pz SA.
compteur AG 241,1 Index I: 3306618 Index II: 1

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle
suivant : RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis /

Complément au rapport n°
Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage /
Modification de tension d'alimentation / Transfert de propriété

Type de locaux :
Lieu d'inspection : Avenue Copold Wijnh - 16A 1170 M

Propriété de :
Mandant : JMS

Installateur :
TVA : A. Clouman carte ID : Délivré à : Date : 18.10.2011
Inspecteur : A. Clouman Date d'inspection : 18.10.2011

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230V 3 x 230 V 3N 400V + N Protection max. Maxyon Commutateur, position :
Protection principale : Disj. : Interrupteur / sectionneur :
Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : nombre de conducteurs : diamètre : mm²
Câble de raccordement au réseau : type de câble : V03 nombre de conducteurs : 3 diamètre : 10 mm²
Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau: présent / absent - Plaque d'isolation: présente / absente
Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 16 mm² Résistance de dispersion : 10 Ω
Nombre de tableaux : 2 Nombre de circuits terminaux : 19 Résistance d'isolement général : 75 MΩ
Interrupteur différentiel : Général : 240A/0,3A mA Supplémentaire : 240A/0,03A mA
Fonctionnement bouton d'essai: en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut: en ordre - pas en ordre
Installation exécutée conformément aux schémas: oui-~~non~~ Etat du matériel électrique: en ordre - pas en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre - pas en ordre contact indirect: en ordre - pas en ordre
Continuité PE- et liaison équipotentiel: en ordre - pas en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre - pas en ordre
Description : voir les schémas en annexe - appareils

voir schémas

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

- N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.
- N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - n'est / ne sont pas encore placés.

rien

note, contrôle d'après électro-Test n° 1101482

CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.
L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d'O.C.B.
Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été signés pour approbation.
La visite de contrôle prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : 18.10.2011 ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.
L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier sans délais aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur, l'inspecteur A. Clouman